

Résolution présentée par la délégation du

Panama

Thème Droit politique et sociaux

Concerne L'adoption d'une journée internationale du chapeau panaméen

L'Assemblée Générale,

Observant que le chapeau panaméen, malgré son nom, est bien souvent un symbole mal compris, souvent confondu à tort avec la culture panaméenne alors qu'il est historiquement fabriqué en Équateur,

Soulignant néanmoins le rôle central du canal de Panama dans la popularité internationale de ce chapeau, qui représente une élégance intemporelle adoptée par les plus grands diplomates, artistes, et voyageurs du XXe siècle,

Reconnaissant l'importance de symboles culturels commun pour faciliter le dialogue,

Convaincue que le chapeau panaméen pourrait jouer un rôle unificateur dans la diplomatie,

Considérant le potentiel du chapeau panaméen pour renforcer les valeurs de respect, d'égalité et d'élégance entre les représentants de différentes nations,

Décide

- d'adopter le 4 mai comme journée internationale du chapeau panaméen,
- d'encourager tous les délégués à porter un chapeau panaméen,
- de créer un fond pour la diplomatie élégante,
- de lancer un concours annuel de style.

Le texte français fait foi